

L'effroyable tragédie de Marcinelle

Veillée de prières à Macon pour deux jeunes mineurs de 16 ans

MME COUTURE

MME GALAND

■ Je voulais empêcher mon gamin d'aller travailler ce jour-là et il a failli rater l'autobus

■ Maman, j'ai pleuré le premier jour, lui avait dit Albert, mais j'aurai du courage

Tout Macon s'est réuni vendredi à l'appel de son pasteur. Dans l'église paroissiale bourrée de monde, illuminée de cierges, des lèves ont balbutié des prières ferventes. C'est que Macon a deux de ses jeunes gens prisonniers de la mine. Paul Couture et Albert Galand. Tous deux ont 16 ans.

Rue Auguste Philippe, leurs habitations, 171 et 170, ne forment qu'un bloc. Sans doute en sera-t-il ainsi de leur destin.

Ils n'étaient pas seuls du village à travailler au puits du Casier. Robert Barbioux lors de la catastrophe parvint à s'échapper avec les sept premiers rescapés. Quant à André Mandet, depuis quatre jours, il ne cesse pas, avec les sauveteurs, de descendre dans le puits tragique. Enfin Francis Couture (18 ans) a voulu s'élancer — à l'annonce du sinistre — au secours de son frère Paul. Sa mère l'a retenu.

— Non, dit-elle, il y en a déjà un de trop !



Paul COUTURE (16 ans)

— Tu n'as pas travaillé ?

Son fils Paul, elle avait aussi essayé de le retenir. Ce matin-là, nous a-t-elle expliqué, il s'était levé plus tard que d'habitude.

— J'ai mal à la tête, maman, disait-il.

— Alors, ais-je répondu, tu n'iras pas travailler ce matin ?

Il paraissait en convenir quand son regard se porta sur le calendrier.

Et de s'écrier :

— Mais, maman, avec le système des 45 heures, si je ne travaille pas aujourd'hui, nous perdrons beaucoup d'argent !

Il s'habilla en grande hâte. L'autobus passe. Pas la peine de courir, lui on dit, voilà le bus qui s'en va. Tu l'as raté ! Mais Paul s'est littéralement enfui de la maison. Il me cria :

— A plus tard, maman !

VOUS AVEZ LA MIGRAINE ?

L'autobus partit. En fin de matinée, l'aperçus ma voisine Mme Galand. Elle avait un « drôle de visage » au point que le crâne bon de lui demander.

— Alors, Madame, qu'avez-vous ?

Vous avez la migraine.

Elle me regarda. Moi, je ne compris pas ce regard. Sinon plus tard quand à mon tour, j'appris la terrible nouvelle : nos enfants étaient dans la mine sinistrée.

Atterrée dans un fauteuil, les yeux rougis, les larmes toujours prêtes à couler, Mme Couture nous parla de « son garçon » qui bien sûr, courait, courait, courait. Mais Paul s'est littéralement enfui de la maison. Il me cria :

— A plus tard, maman !

ON ESPÈRE TOUJOURS SAUVER DES VIVANTS

Deux obstacles principaux à vaincre :

— Une nappe de vapeur

— Le guidage défectueux

Si nous avions la certitude qu'il n'y avait plus de survivants, nos méthodes de travail seraient changées, a déclaré au début de la soirée de vendredi, M. Van den Heuvel, directeur de l'administration des mines. Notre premier but serait alors d'étendre l'incendie, par exemple avec de l'anhydride carbonique. Or tous nos efforts sont tendus pour retrouver des survivants.

Q. — A-t-on trouvé du grisou ?

R. — La teneur en grisou est très faible.

Q. — Quelle est la température de la nappe ?

R. — Nous avons constaté qu'elle est en baisse et qu'elle est supportable (33 degrés sec, 25 degrés humide).

Dans celle-ci, répond M. Van den Heuvel, il y a des galeries qui communiquent avec les étages inférieurs, mais pour y envoyer des hommes, il faut les équiper de masques respiratoires munis de bonnes qui n'ont qu'une durée de 2 heures. Ce qui ne permettrait pas aux hommes d'aller et de revenir.

Dans le puits en construction, a encore précisé M. Van den Heuvel, un passage a été percé dans le mur de béton épais de 2 mètres. En ce moment on étudie la situation à cet endroit, parce que, lors des prospections par le puits d'extraction, on avait constaté une teneur assez élevée en oxyde de carbone.

— Un homme pourrait-il traverser la nappe de vapeur ? demanda-t-on.

Oui, répond M. Van den Heuvel, nous avons l'équipement. Mais aucun volontaire ne s'est présenté et nous ne sommes pas en mesure d'exiger ce sacrifice, car la visibilité est réduite à 10 cm. Toutes nos décisions a priori prouvent M. Van den Heuvel sont un compromis entre la rapidité et la sécurité. On ne connaît pas l'épaisseur de la nappe. Or aucun appareil ne permet de se rendre apte de la visibilité.

Il avait pris goût à son métier. Ça lui plaisait. D'autant plus qu'avec l'autobus, il revenait très tôt à la maison.

Un brave cœur, répète la maman. Et dire que je voulais l'empêcher d'aller ce jour-là, à la mine.

De la pièce où Mme Couture attend, le fauteuil adossé à une cheminée où brûle un cierge au côté d'une statuette de la Vierge, il suffit

de la frontière, à Anor, de l'autre côté de la frontière, à Yvetot, 21 ans, Gilbert, 14 ans, Jean 12 ans, Robert 8 ans, Mireille 6 ans, Germaine 4 ans et Nicole 3 ans. La petite Micheline qui a 10 ans est en vacances chez une tante à Beigné.

Et les bruits les plus fantaisistes se propagent, ajoutant à la confusion et à l'effroi, le bruit de la fosse, affirme un jeune Italien. Un sautier relâché la vérité. — A 600 mètres, les briques ne sont même pas mouillées. Sur les couvercles, des femmes s'occupent d'autres chiffonniers inlassablement un mouchoir, trempé par la pluie et les larmes. Faut-il encore vous décrire ces visages ridés, craquelés, torturés par l'angoisse et le désespoir.

Ceux qui réussissent, Dieu sait par quel miracle de volonté, à garder les yeux ouverts, guettent l'épaisse fumée blanche qui sent l'oxyde de carbone et que crache le ventilateur.

Aux abords du charbonnage du Casier, des militaires ont dressé quelques tentes.

Sur les civières, des enfants aux paupières lourdes de sommeil, se sont étendus.

Ils grignotent sans appétit les miches croustillantes qui viennent de distribuer les dames de la Croix-Rouge.

Derrière les grilles, les hommes s'ennervent parfois.

— Donnez-nous des nouvelles. Nous en avons assez.

Des poings se tendent. Des jurons se mêlent aux lamentations des mères et des épouses.

Chacun voudrait en finir. Cela n'a que trop duré !

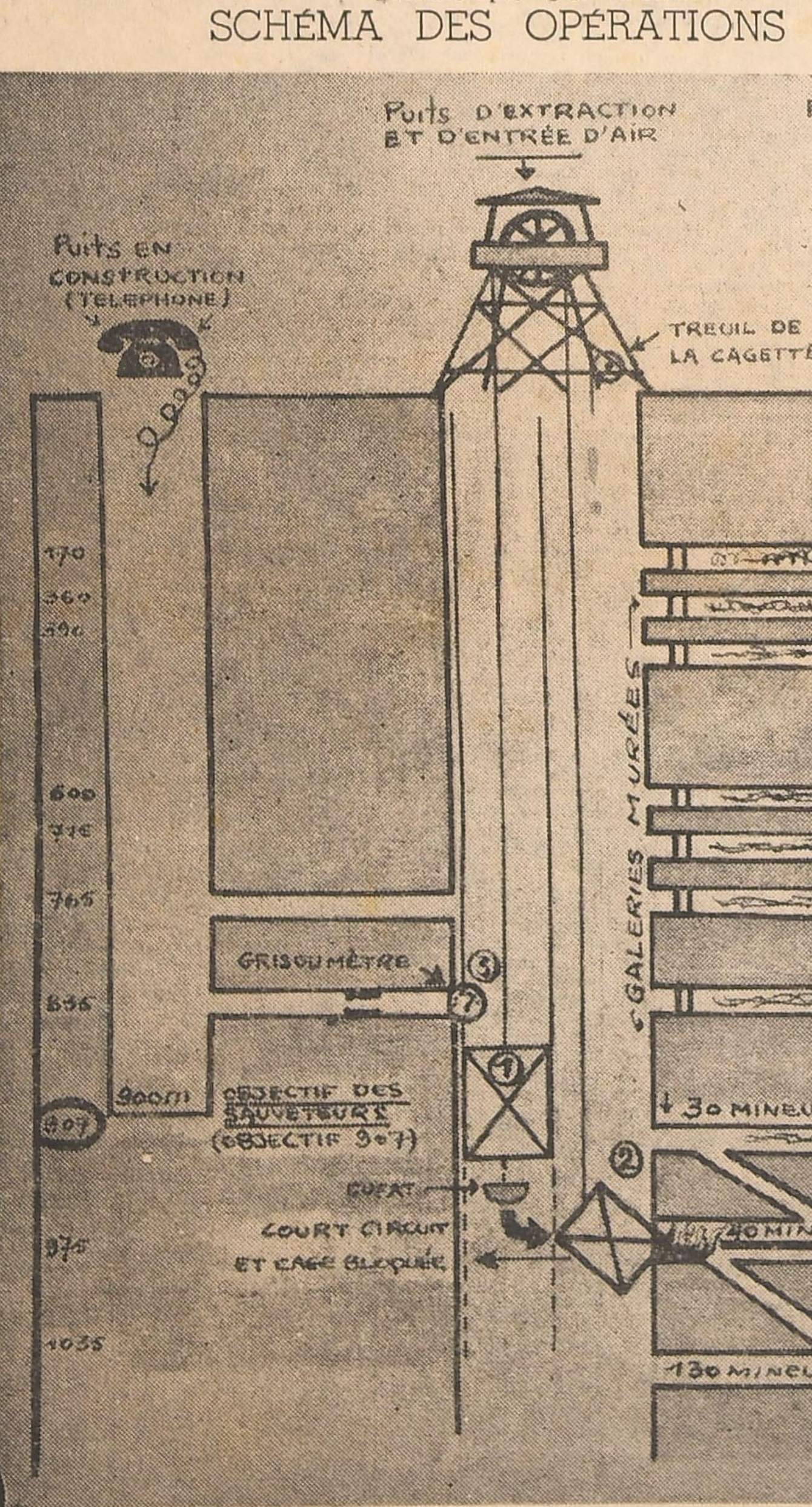
Un homme s'approche. Il porte un casque fumé. Il sent l'oxyde de carbone, les questions fusent de toutes parts.

— A mon avis, dit-il, il doit y avoir des hommes vivants, à l'étage 1035.

Celui qui lance cette affirmation, compte vingt-deux ans de mine.

Depuis mercredi matin, il a effectué quinze descentes au dessous de 835, en prenant que quelques instants de repos.

Dans certaines galeries, ajoute-t-il, nous avons vu des souris vi-



— Il n'y a plus d'espoir, dit-il. J'ai parlé à de vieux mineurs. Et par dessus le marché, on est occupé à noyer la mine.

Nous arrêtons pour lui faire part du témoignage d'un sautier. A 600 mètres, il n'y avait aucune trace d'eau sur les parois de la cage. L'eau en effet se transforme en chaleur. Et les pierres surchauffées l'absorbent complètement.

Cela paraît quelque peu le rassurer. La femme, accourue en compagnie de son second enfant, une petite fille, s'efforce d'ailleurs de calmer son mari.

DURANT TROIS SEMAINES

— Durant trois semaines, dit encore celui-ci, je me suis efforcé de le persuader à renoncer à ses projets. Mais il y tenait. On paye bien, disait-il. Et, aura le bus, il n'y a aucun frais de transport. Paul Couture, lui, il va bien à la mine ?

Et je suis plus âgé que lui. Il est né le 11 juin, moi le 23 mai. Et puis, je ne me plains plus à la scierie de Boisland.

J'AI PLEURÉ, MAMAN !

Enfin de compte, Albert Galand accompagnait Paul Couture au Bois du Casier.

— Le premier jour, dit Mme Galand, Paul m'a confié à son retour. « Tu sais, maman, j'ai pleuré aujourd'hui au fond de la mine. Ça faisait drôle... mais j'aurai du courage ! »

Et dans la suite, ajoute Mme Galand, il n'a jamais rouspété. Il s'est attaché à son travail. Je crois qu'il était heureux...



Albert GALAND (16 ans)

Joseph Hannecart

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Dès lors, Joseph quittait Beauwelz chaque matin. A l'époque des quinze, il n'était pas peu fier de rapporter aux siens un salaire plus intéressant qu'ailleurs. Il en parlait, le répétait le soir, autour de la table de famille, avant de boucher le jardin, de soigner ses poules et ses lapins.

Et l'un de ces soirs, alors que Joseph Hannecart travaillait depuis quelques semaines à la mine, Roland — né à Beauwelz le 2 septembre 1939, demanda lui aussi de partir au charbonnage.



Joseph HANNECART (51 ans)

...ET PUIS MICHEL ET SON NEVEU

Quinze jours plus tard, Michel qui avait dépassé légèrement les 14 ans (il est né le 4 août 1941), décida à son tour d'accompagner son père et son frère dans l'autobus qui prenait la route du charbonnage. Non loin d'eux, à Momignies mais à quelques dizaines de mètres de leur habitation, Gérard Hannecart, le neveu de Joseph, âgé d'un peu plus de 14 ans lui aussi (il est né le 14 mai 1941) prit à son tour la résolution d'aller travailler à la mine. Tous les quatre en sont les prisonniers depuis mercredi.

DEUX AUTRES HANNECART Y ONT ECHAPPE DE PEU

Il s'en est fallu de peu d'ailleurs pour qu'un quatrième Hannecart, un autre fils de Joseph, ne soit aussi resté au fond de la fosse. René Hannecart, 26 ans, habite Marcinelle. Lui aussi travaillait au Ca-



Gérard Hannecart, 15 ans.

démourant à Anor, de l'autre côté de la frontière, à Yvetot, 21 ans, Gilbert, 14 ans, Jean 12 ans, Robert 8 ans, Mireille 6 ans, Germaine 4 ans et Nicole 3 ans. La petite Micheline qui a 10 ans est en vacances chez une tante à Beigné.

AUX MURS, LES DIPLOMES

Aux murs de la salle à manger de la rue des Bois à Beauwelz, sous la traditionnelle photographie prise le jour de ses noces, M. Hannecart avait pendu les deux diplo-

me Robert Nival est de Beauwelz aussi. Et il est aussi parmi les prisonniers de la mine. Marié à une Française dont il a eu un enfant âgé maintenant de 2 ans, il habite non loin de son village, où demeurent encore ses parents, mais de l'autre côté de la frontière, à Anor (France). Mes de ses décorations industrielles. Il en aurait sans doute décroché un troisième aujourd'hui — après la fête de la Verrerie, s'il n'avait décidé, pour mieux élever ses douze enfants, leur apporter un peu plus de bien-être, et de confort, de s'engager à la fosse de Marcinelle.

ASQUILLIES

ETAT-CIVIL - NAISSANCES

Van Impe Sabine, fille de Léon et de Bettancourt Jacqueline ; Le-franc Cécile, fille de Pierre et de Cornet Agnès ; Bénet Alex, fils de Maurice et de Denis Pauline ; Lassio Patricia, fille de Gabriel et de Poulet Anna.

UNE DÉCLARATION DU MINISTRE ITALIEN DU TRAVAIL

A l'issue de sa visite au charbonnage de Marcinelle, M. Vigorelli, Ministre italien du Travail, a fait la déclaration suivante : « J'ai pu constater que les secours ont été mis en œuvre avec le maximum d'efficacité. Le Gouvernement italien a décidé d'allouer un premier secours d'urgence aux malheureuses familles des victimes et ce, indépendamment des secours qui leur seront destinés également par la suite. C'est ainsi que chaque famille de mineur italien éprouvée par la catastrophe recevra une somme de 10.000 fr. belges, plus 6.000 fr. pour chaque membre de sa famille. Une veuve avec deux enfants, par exemple, recevra donc un total de 22.000 fr. à titre de premier secours. Enfin, l'œuvre nationale italienne de l'enfance, qui s'occupe des enfants italiens émigrés, recueillera tous les orphelins dans ses nombreux collèges, jusqu'à l'âge de 18 ans.

D'autre part, Mgr. Baldelli, président de l'Assistance Pontificale, a mobilisé au nom du Pape tous les services de son organisation en Belgique et en Italie pour venir en aide spirituellement et matériellement aux victimes et à leurs familles, et spécialement aux orphelins.

DES DECISIONS IMPORTANTES DOIVENT ETRE PRISES

Le premier grand obstacle qui contrarie le travail des sauveteurs est une nappe de fumée ou de vapeur qui se trouve au-dessous de 855 m. L'accélération de la ventilation à l'intérieur du puits n'a pas donné beaucoup d'effet.

Réunis en conférence dès le début de l'après-midi, le personnel de direction et les ingénieurs ont recherché les meilleurs moyens pour faire descendre la nappe extrêmement rebelle. Il a été décidé de faire appel à M. Von Hoff, le chef de la centrale des sauveteurs d'Essen (Allemagne). Il ne vient pas avec des sauveteurs, mais avec un car équipé de façon très moderne, servant à l'analyse des nappes de fond.

M. Von Hoff et le car de la centrale sont partis d'Essen vendredi matin vers 11 heures. Il était attendu au début de la soirée.

M. Von Hoff sera associé à toutes les délibérations au même titre que M. Bertiaux, l'ingénieur français venu du Pas-de-Calais qui, depuis son arrivée, assiste à toutes les conférences.

Des décisions importantes doivent être prises. Elles consistent surtout à dresser le programme des travaux et à décider où l'on peut envoyer les hommes.

Nous délibérons toujours, a dit le directeur général, sur le meilleur moyen de faire descendre cette nappe qui s'avère extrêmement rebelle. On se demande s'il s'agit de fumée ou de vapeur d'eau.

BOUSSU

AUX OUVRIERS REUNIS. — Voici les résultats du concours sur St-Quentin, organisé le mercredi 8 août par la société colombophile « Les Ouvriers Réunis » dont le local, tenu par M. Marc Bouvier, est installé Grand-Place à Boussu. 194 pigeons engagés. Lâché à 9 h. 20. Vitesse du 1er : 1.400,47. 1. Alphonse Debout, de Boussu. 2. Vincent Dubreucq, d'Hornu. 3. Raoul Houdez, de Boussu. 4. Alfred François, id. 5. Raoul Houdez, id. 6. Augustin Abrassus, id. 7. Ernest Dorismont, id. 8. Thimothée Mollé, id. 9. Emile Pagnot, d'Hornu. 10. François Moreau, id. 11. Albert Vandenberghe, de Wasmuel. 12. Arthur Dullien, de Boussu. 13. Vincent Dubreucq, d'Hornu. 14. Emile Dullien, de Boussu. 15. Emile Veraghem, d'Hornu. 16. Charles Guerit, de Boussu-Bois. 17. Robert Marchal, de Boussu. 18. Florent Musin, d'Hornu. 19. Mauriceaux (fils) de Boussu. 20. Léon Baron, de Boussu.

Un certain nombre de ces garçons et fillettes, qui fréquentaient depuis plus d'un mois déjà les stations de plein air de la région, continuèrent de s'y rendre chaque jour. C'est le cas notamment de quelques cent enfants qui avrent les plaines de jeux du Bois Marcellle et du Mât Noir, à Marcinelle même.

Ainsi, grâce à ces organismes qui, chaque année, rendent d'innombrables services aux familles de nos régions, des mamans, des frères, des sœurs ont pu suivre les travaux de sauvetage sans être poursuivis par le souci de savoir ce que devenaient les enfants en bas âge.

Chaque jour, de 9 à 18 h. environ, des moniteurs et monitrices dévoués et compétents, les entourent de soins attentifs. Nous les avons vus, hier, au Bois Marcellle, qui jouaient avec l'insouciance de leur âge. L'un d'eux, parfois paraît inquiet. Il ne comprend pas mais il se rend compte de ces choses terribles se passent. Quelques secondes plus tard, pourtant, il écoute attentivement l'histoire que lui raconte son moniteur...

Une certaine d'enfants des victimes de la catastrophe sont accueillis chaque jour par les stations de plein air du Bois Marcellle et du Mât Noir, à Marcinelle. Notre photo : Mécées aux enfants dont la famille n'a pas été touchée par le sort, ces fillettes écoutent attentivement l'histoire que leur raconte une monitrice...

QUI FAIT LA CUISINE ?

Nous nous posions hier la question de savoir qui faisait la cuisine et entretenait le ménage de ceux qui sont plongés dans la douleur. Dans la plupart des cas, c'est un membre de la famille qui, resté au foyer, accomplit ces travaux qui ne sont tout de même très effectués.

Parfois, pourtant, la peine est trop lourde à porter. On laisse tomber les bras et il est sûr que si des personnes charitables n'avaient, ici encore, pensé à ce problème, on n'aurait plus mangé — ou dormi, dans certaines familles atteintes par la catastrophe.

Chaque jour, des dizaines de personnes que nous ne voulons pas citer ici mais que nous confondons toutes dans un même éloge, passent

la soirée, voire toute la journée, dans des foyers, où, sans elles, tout irait à vau l'eau.

Les services que rendent ces personnes ne sont pas seulement d'ordre matériel. Bien sûr, il faut manger — pour tenir le coup — et pour les enfants ; bien sûr, il faut trouver de l'argent pour continuer de vivre ! Mais on a besoin aussi, lorsqu'on a de la peine, de trouver à ses côtés des amis qui partagent cette peine, et qui savent reconforter et encourager.

Un exemple entre autres : depuis mercredi, les moniteurs et monitrices des plaines de jeux de Marcinelle passent plusieurs heures par jour dans des familles du camp de St-St-Nicolas et du Camp n. 12. Grâce à ces jeunes gens et jeunes filles, une quarantaine de familles trouvent chaque soir un repas tout préparé et une maison en ordre.

Nous en avons vu un certain nombre d'enfants des victimes de la catastrophe du Casier, sont hébergés par des Marcinellois au grand cœur.

Signalons enfin que, conscientes du rôle important qu'elles ont à jouer ces jours-ci, les Stations de Plein Air du Bois Marcellle et du Mât Noir seront ouvertes aujourd'hui, Lundi, en raison de la décision prise par la S.N.C.V. de supprimer tous les convois des victimes durant les funérailles des victimes, les enfants seront conduits par autocar à la plaine. La direction de la Station nous prie de remercier ici tous les enfants.

DEUX TRAINS D'ITALIE

Ainsi que nous l'annonçons par ailleurs, deux trains dans lesquels ont pris place des parents des victimes de la catastrophe ont quitté l'Italie à destination de la Belgique. L'un d'eux, on le sait, a été retardé à Chiasso.

L'arrivée prochaine de ces deux trains pose un nouveau problème. Où loger toutes ces personnes qui viennent assister aux funérailles d'un des leurs ? Plusieurs œuvres déjà, belges et italiennes, s'efforcent à résoudre ce problème.

La Station du Bois Marcellle — encore elle — s'apprête à recevoir un certain nombre de ces Italiens. La direction, hier, s'efforçait de réunir le plus grand nombre possible de matelas et de couvertures. Hier au début de l'après-midi, on apportait que l'Institut St-Victor à Fleurus mettait tous ses matelas à la disposition de la Station.

Ainsi se manifeste une fois de plus l'esprit de solidarité dont nous sommes si fiers la population du Pays Noir.

GIVRY

ETAT-CIVIL - NAISSANCES

Blondeau Marie-France, fille de Gérard et de Laebens Alida, née à Givry le 27 mai ; Casses Françoise-Cécile, fille de Marcel et de Delplanq Edmond, née à Mons le 9 juin ; Antoine Marc, fils de Marcel et de Jourdain Julienne, né à Mons le 12 juin ; Saintony Martine, fille de Roger et de Massqueret Emile, née à Mons le 30 juin ; Deneufbourg Michel, fils de Rodolphe et de Urbain Jeanne, né le 28 juin à Jolmout.

MARIAGES

Juste Léon de Givry et Verlinden Renée d'Haulchin ; Lecocq Ursmer de Givry et Anderlin Georgette de Quény-le-Fort.

DECES

Penant Marie-Blanche, veuve de Masse Henri, 71 ans, décédée à Givry le 31 mai ; Lacasse René, 64 ans, décédé à Givry le 26 juin ; Delhaye Oscar, 79 ans, décédé à Mons.

BOUGNIES

ETAT-CIVIL - NAISSANCES

Renard Christiane, fille de Gérard et de Grégoire Renée ; Meurant Marc, fils de Vital et de Buschmann Elisabeth ; Gérardy Marie-Christine, fille de Yvon et de Wauquier Yvette.

UNE DIZAINE DE VOLONTAIRES

Une dizaine de volontaires se sont présentés, vendredi soir, à la grille du charbonnage. Courageusement, ils ont offert leurs services.

Nous voulons secourir les hommes, répètent-ils.

Ce sont pour la plupart de vieux travailleurs qui connaissent tous les secrets de la fosse.

Samedi à 15 h. 10, la voiture-radio de la gendarmerie recevait un message émanant de la brigade de Tournai.

Un ancien mineur français s'y était présenté.

Il voulait venir à Marcinelle pour accomplir une mission de reconnaissance au fond du gouffre !

DES VOIX ANXIEUSES INTERROGENT

— Rien de nouveau, Monsieur ?

Sous la grande tente de couleur kaki, des voix interrogent.

— On a retiré deux cadavres de l'étage 835.

Mme Urbain Lachlan, de Farcien-



A gauche : Avant qu'il descende dans la mine, la femme d'un sautier fait encore quelques recommandations à son mari. A droite : Ce mineur plongé dans une morne attente, symbolise l'anxiété dans laquelle vit le pays depuis l'annonce de la catastrophe. (3)

Durant l'absence des mamans

Qui prend en charge les enfants des victimes ?

Depuis mercredi, l'attention de tout le monde se porte sur les travaux de sauvetage entrepris et inlassablement poursuivis au puits du Casier, à Marcinelle. La Croix-Rouge et d'innombrables dévouements ont apporté aux épouses, fiancées, parents des mineurs ensevelis le maximum d'aide et de réconfort.

Cette attente crispante derrière les grilles du charbonnage, cette attente qui, depuis trois jours, n'a pas connu d'interruption, les enfants n'auraient pas pu la supporter.

Mercredi déjà, grâce à l'esprit d'initiative et à l'altruisme de personnes de tous les milieux, la plupart des enfants des victimes de la catastrophe ont été pris en charge. Ça fut une tâche étonnante. Les quelque 270 familles de ceux qui, pour la plupart, se trouvent encore au fond de la mine, comptent plusieurs centaines d'enfants...

Une certaine d'enfants des victimes de la catastrophe sont accueillis chaque jour par les stations de plein air du Bois Marcellle et du Mât Noir, à Marcinelle. Notre photo : Mécées aux enfants dont la famille n'a pas été touchée par le sort, ces fillettes écoutent attentivement l'histoire que leur raconte une monitrice...

la soirée, voire toute la journée, dans des foyers, où, sans elles, tout irait à vau l'eau.

Les services que rendent ces personnes ne sont pas seulement d'ordre matériel. Bien sûr, il faut manger — pour tenir le coup — et pour les enfants ; bien sûr, il faut trouver de l'argent pour continuer de vivre ! Mais on a besoin aussi, lorsqu'on a de la peine, de trouver à ses côtés des amis qui partagent cette peine, et qui savent reconforter et encourager.

Un exemple entre autres : depuis mercredi, les moniteurs et monitrices des plaines de jeux de Marcinelle passent plusieurs heures par jour dans des familles du camp de St-St-Nicolas et du Camp n. 12. Grâce à ces jeunes gens et jeunes filles, une quarantaine de familles trouvent chaque soir un repas tout préparé et une maison en ordre.

Nous en avons vu un certain nombre d'enfants des victimes de la catastrophe du Casier, sont hébergés par des Marcinellois au grand cœur.

Signalons enfin que, conscientes du rôle important qu'elles ont à jouer ces jours-ci, les Stations de Plein Air du Bois Marcellle et du Mât Noir seront ouvertes aujourd'hui, Lundi, en raison de la décision prise par la S.N.C.V. de supprimer tous les convois des victimes durant les funérailles des victimes, les enfants seront conduits par autocar à la plaine. La direction de la Station nous prie de remercier ici tous les enfants.

GIVRY

ETAT-CIVIL - NAISSANCES

Blondeau Marie-France, fille de Gérard et de Laebens Alida, née à Givry le 27 mai ; Casses Françoise-Cécile, fille de Marcel et de Delplanq Edmond, née à Mons le 9 juin ; Antoine Marc, fils de Marcel et de Jourdain Julienne, né à Mons le 12 juin ; Saintony Martine, fille de Roger et de Massqueret Emile, née à Mons le 30 juin ; Deneufbourg Michel, fils de Rodolphe et de Urbain Jeanne, né le 28 juin à Jolmout.

MARIAGES

Juste Léon de Givry et Verlinden Renée d'Haulchin ; Lecocq Ursmer de Givry et Anderlin Georgette de Quény-le-Fort.

DECES

Penant Marie-Blanche, veuve de Masse Henri, 71 ans, décédée à Givry le 31 mai ; Lacasse René, 64 ans, décédé à Givry le 26 juin ; Delhaye Oscar, 79 ans, décédé à Mons.

BOUGNIES

ETAT-CIVIL - NAISSANCES

Renard Christiane, fille de Gérard et de Grégoire Renée ; Meurant Marc, fils de Vital et de Buschmann Elisabeth ; Gérardy Marie-Christine, fille de Yvon et de Wauquier Yvette.

UNE DIZAINE DE VOLONTAIRES

Une dizaine de volontaires se sont présentés, vendredi soir, à la grille du charbonnage. Courageusement, ils ont offert leurs services.

Nous voulons secourir les hommes, répètent-ils.

Ce sont pour la plupart de vieux travailleurs qui connaissent tous les secrets de la fosse.

Samedi à 15 h. 10, la voiture-radio de la gendarmerie recevait un message émanant de la brigade de Tournai.

Un ancien mineur français s'y était présenté.

Il voulait venir à Marcinelle pour accomplir une mission de reconnaissance au fond du gouffre !

DES VOIX ANXIEUSES INTERROGENT

— Rien de nouveau, Monsieur ?

Sous la grande tente de couleur kaki, des voix interrogent.

— On a retiré deux cadavres de l'étage 835.

Mme Urbain Lachlan, de Farcien-

Atroveros à Région

LA JOURNÉE

Dimanche 12 août 1956

CINÉMAS

CHARLEROI
TRIAXION : « Le trésor de Rommel » (E.A.) à 2 h, 45, 5 h, 15 et 7 h, 45.
COLISEUM : « Rivière de nos amours » (E.A.) à 2 h, 45, 5 h, 15 et 7 h, 45.
EOLIE : « Le petit monde de Don Camillo » (E.A.) permanent à partir de 14 h.
PARIS : « La nuit de la Saint-Barthélemy » (E.A.) à 14 h, 16 h, 45 et 19 h.
GRAND FILM : « Le grand film » à 14 h, 16 h, 45 et 19 h.
VAUBAN : « Santiago le dandin » (E.A.) à 2 h, 4 h, 6 h, 8 h et 10 h.
MONTAGNE : « Deux nigauds chez les Pharaons » (E.A.) à 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h et 12 h, 45.
TERRINE : « Tazartch » des Boukoulous » (E.A.) à 2 h, 4 h, 6 h, 8 h et 10 h.
ELBORADO : « Condamné au silence » (E.A.) à 2 h, 30, 5 h, 7 h et 9 h.
FESTIVAL : « Festival Tom et Jerry » (E.A.) à 2 h, 30, 4 h, 6 h, 8 h et 10 h.
PARIS DU FILM : « Milord l'Arseur » (E.A.).
RIO : « La vengeance du Faucon d'Or » (E.A.).
IDEAL : « Son dernier combat » (E.A.).
AMERICAN : « La Colline de l'Enfer » (E.A.).

Rappels : Les journaux ont été rétrogradés sur la valeur morale des films nos lecteurs sont priés de consulter « Ciné-Selection ».

EXPOSITIONS

FLEURS
CHAMPS-ELYSEES : Le peintre Tobie expose (jusqu'au 17 août).

DIVERS

LA LOUVIERE
Institut Saint-Joseph : Foire Commerciale et Industrielle.
YVES-GOMEZ
14 h, 30, jardin Léon Delcroix : Concours hortile.
THUIN
14 h : Concours hippique.

AVIS : La plupart des festivités et soirées prévues pour ces jours-ci ont été reportées à cause de la pluie, en raison de la catastrophe de Marcinelle.

Certains de ces événements auront pourtant lieu : heures bénéfiques sont versées à l'aide aux familles sinistrées.

LE MENU DU JOUR

DINER
POTAGE CREME DE CRESSON
ROSTBEEF JARDINIÈRE
SAVATIN A LA CREME

SOUPER

ROTI FROID
SALADE DE TOMATES
BRIOCHES

SAVATIN A LA CREME

Pâte : 100 grs de farine, 100 grs de sucre, 1 œuf, 1 paquet de levure. Délayer les œufs, le sucre, la farine, avec 3 cuillères à soupe de lait tiède. Ajouter le paquet de levure. Mélanger bien, mettez dans le moule beurré. Cuire au four chaud de 20 à 30 minutes. Démoulez. Arrosez d'un sirop au rhum : 1 verre d'eau, un verre de rhum, un verre de sucre. Faites chauffer le tout et versez chaud sur le gâteau.

Pâte : 4 cuillères arrosées de farine délayée avec un demi-verre de lait. Ajoutez 3 jaunes d'œufs, 1 paquet de sucre vanillé, 1 demi-litre de lait. Portez au feu et faites épaissir. Versez au centre du gâteau. Laissez refroidir avant de servir.

CHARLEROI

SOCIETE ROYALE DE L'EUROPE DE LA NIGOLAS. Les artisans et commerçants désireux de soumissionner pour la fourniture des jouets, vêtements et friandises destinés à la fête de St-Nicolas, sont priés de remettre priés et bulletins, rue du Pont Neuf avant le 25 août.

IL NE SERAIT PAS ELEGANT...

Non, il ne serait pas moralement élégant de passer place Charles II, à Charleroi, sans faire un tour à la « Tombola Express » du Cercle Royal Liegeois (Allée centrale de la Foire).

C'est ce que les bonnes gens de notre Pays Noir ont nettement senti sans qu'on leur dise si l'on en juge par le succès de ladite tombola.

Il est vrai qu'elle est très exceptionnelle cette année. Outre que la nouvelle formule adoucit y a un gagnant sur deux billets, il y a une série de gros lots choisis avec une réelle opportunité par le dévoué comité du Cercle. Citoons, notamment, ces postes de T.S.F. portatifs si précieux en voyage ou en pique-nique, ces tiges en peluche dont on se doit de garnir sa voiture pour être à la mode, ces pendules, carillons si commodes dans tout intérieur, sans compter les mille et un objets utiles et même inutiles comme ces magnifiques pouspous qui font tellement plaisir à nos fillettes... pour ne pas dire à leurs mameans.

Et tout cela pour 5 frs. Et tous ces cinq francs pour que des petits puissent aller se refaire une santé à la mer.

Car les devoirs que le vaillant Cercle Royal Liegeois entend continuer à assumer, sont plus importants que jamais. Citoons, par exemple, le Cercle, sans prendre quelques billets.

Il y a longtemps que vous l'avez compris.

ECOLE PROFESSIONNELLE DU HOME NOTRE-DAME, 14, rue du Laboratoire, Charleroi (Ville-Haute).

La rentrée aura lieu les lundi 13 septembre et mardi 14 septembre. L'Ecole du Home Notre-Dame (C3-1) prépare de bonnes mères de famille et maitresses de maison, par des cours généraux à tendance familiale, et des cours managériels théoriques et pratiques.

Elle spécialise ses élèves — par des cours professionnels très poussés — en coupe, confection, lingerie, broderie, etc. et leur délivre un diplôme officiel de fin d'apprentissage, puis de perfectionnement technique.

Cours particuliers de sténodactylo, piano et chant.

Externat — Demi-Pensionnat — Pensionnat.

MONTIGNIES-S-SAMBRE

DECEZ D'UN BRAVE. — Le Front Unique des Anciens Combattants, le comité de coordination des Forces de la Résistance et la

administration communale de Mont-

ignies-S-Sambre, ont l'ultime devoir d'informer la population du décès de M. Georges Jacquet, époux de M. Jacquet, âgé de 68 ans, décédé le 14-18, décédé le 14-18, décédé le 14-18.

Les funérailles, suivies de l'inhumation dans le caveau familial à Charleroi, auront lieu le 14-18, à 10 h, en l'église du Triumphant à la mortuère, 351, rue Brigrade Piron à 9 h 30.

MONCEAU-S-SAMBRE

UN APPEL. — Depuis quelques années déjà, les stations de montagne de Charleroi connaissent chaque année, à l'époque des vacances, une affluente considérable de familles de la région, avides de grand air.

Toute une organisation fut donc mise au point et il y a quelques mois, M. l'abbé Balaist, curé de Charleroi-Ville-Basse fut nommé directeur des stations de plein air de la région de Charleroi. Il s'agit donc d'une œuvre particulièrement intéressante, qui vise à offrir à un point de vue cette année, plus de 1.600 enfants se trouvent à la plaine de jeux de Marcinelle. Cette dernière centralise en ordre principal les enfants confiés à la garde de moniteurs zélés et désintéressés.

Soixante enfants de Monceau séjournent actuellement à la plaine de jeux. Mais, les cadres de moniteurs et surveillants sont insuffisants, vu le nombre considérable d'enfants. En conséquence, il est à craindre que des défilés d'organisation puissent empêcher le prolongement du séjour de ces enfants à la plaine de jeux. Un appel pressant est donc lancé à tous les jeunes gens de la localité disposant de loisirs au cours de ce mois d'août, pour qu'ils prêtent bénévolement leur concours à cette station de plein air.

Leur aide sera précieuse et appréciée.

FRASNES-LEZ-GOSSELIES

A L'ETOILE SPORTIVE FRASNOISE. — Nous avons annoncé que l'Etoile Sportive Frasnoise avait décidé de se constituer en association sans but lucratif.

Le comité qui présidera aux destinées de cette A.S.B.L. a été formé par M. l'abbé Deschamps, M. Zanon Art, Viced-président : M. Armand Patte; Secrétaire : M. Emile Francotte; Trésorier : M. Jean Melon.

Commission des Finances: Remy Verset; Armand Patte; Raymond Loeuau.

Economat: Léon Gérard; Raymond Givron; Charles Gillès.

Sur ces neuf membres, sept faisaient déjà partie du comité sortant. Par Poncture, trois anciens dirigeants n'ont pas été réélus.

Le comité sortant, en s'acquitteant de la décision de l'assemblée, adresse à ces trois personnes les remerciements du club, pour le dévouement inlassable qu'ils avaient toujours témoigné au club.

En ce qui concerne les entrainements, les dispositions suivantes ont été prises : le mercredi, entrainement par les seniors et le vendredi, entrainement par les juniors. Toutefois, les joueurs qui le désirent sont autorisés à assister aux deux entrainements.

AUX PHILATELISTES.

— Ce dimanche 12 août, à 10 h 30, aura lieu à la Maison de Tous, place communale, une réunion du cercle philatélique. Réunion d'habitude, cette réunion se clôturera par une belle tombola.

Nous tenons à souligner que, malgré les vacances, les réunions ont toujours été bien suivies par 15 à 20 membres.

CONFERENCE DE ST. VINCENT DE PAUL.

— Une réunion des membres de la confrérie de St. Vincent de Paul a eu lieu dimanche dernier.

A l'ordre du jour, figurait notamment la désignation d'un président en remplacement de M. Ch. De Dobbela, récemment décédé.

M. Ernest Piret, bourgmestre de la localité, a été élu président à l'unanimité des voix.

M. Aimé Mathurin a été nommé vice-président. M. Maurice Bouquiaux secrétaire - trésorier.

Les autres membres de la confrérie sont : MM. Firmin Mathurin, Raoul Wilmet, Fernand Verset, René Colson, J-B Deschamps, Auguste Puissant, André Dejean, Eug. Bouquiaux et Alfred Derivieux.

Comme d'habitude, lors du décès d'un membre, un message en la mémoire de la défunte est lu et une lettre piteuse pour le dimanche 26 août à 10 h.

GERPINNES

FETES SUPPLÉMENTAIRES. — En son de la catastrophe minière qui a frappé la région, le Cercle communal a décidé de suspendre momentanément l'organisation des fêtes et réjouissances publiques.

En conséquence, la fête de la Rochelle du 15 août est supprimée. Le drapeau a été mis en berne à l'Hôtel de Ville.

JONCRET

REUNION DU CONSEIL COMMUNAL ET DE LA C.A.P. — Le Conseil communal s'est réuni en séance le 3 août 1956, à 10 h sous la présidence de M. Piret J., bourgmestre.

A l'ordre du jour figurait : 1. Le procès verbal de la réunion du 13 juillet 1956 est approuvé sans objection.

2. Résultat d'adjudication pour l'entretien du chemin n. 1. L'adjudicataire de ces travaux est M. P. J. Piret, à 369.136 fr.

3. Remise des loyers aux anciens locataires des sarts communaux dont les loyers ont été vendus pour construction.

Le Conseil décide la remise de location aux anciens locataires des sarts communaux dont les parcelles ont été vendues pour construire des habitations.

4. Communications diverses.

Le Conseil communal en collaboration avec les membres de la C.A.P. a remis à son président un superbe cadeau et M. le bourgmestre Piret, dans son allocution, souhaite à M. le Président encore une longue carrière au sein de la C.A.P. dont il a toujours rempli avec dévouement les fonctions à ce jour.

Le président communal ainsi que les membres de la C.A.P. pour le beau geste accompli et avec des paroles émanées d'un cœur pur, ont été très touchés par ce geste.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

MONTIGNIES-S-SAMBRE

DECEZ D'UN BRAVE. — Le Front Unique des Anciens Combattants, le comité de coordination des Forces de la Résistance et la

administration communale de Mont-

ignies-S-Sambre, ont l'ultime devoir d'informer la population du décès de M. Georges Jacquet, époux de M. Jacquet, âgé de 68 ans, décédé le 14-18, décédé le 14-18, décédé le 14-18.

Les funérailles, suivies de l'inhumation dans le caveau familial à Charleroi, auront lieu le 14-18, à 10 h, en l'église du Triumphant à la mortuère, 351, rue Brigrade Piron à 9 h 30.

MONCEAU-S-SAMBRE

UN APPEL. — Depuis quelques années déjà, les stations de montagne de Charleroi connaissent chaque année, à l'époque des vacances, une affluente considérable de familles de la région, avides de grand air.

Toute une organisation fut donc mise au point et il y a quelques mois, M. l'abbé Balaist, curé de Charleroi-Ville-Basse fut nommé directeur des stations de plein air de la région de Charleroi. Il s'agit donc d'une œuvre particulièrement intéressante, qui vise à offrir à un point de vue cette année, plus de 1.600 enfants se trouvent à la plaine de jeux de Marcinelle. Cette dernière centralise en ordre principal les enfants confiés à la garde de moniteurs zélés et désintéressés.

Soixante enfants de Monceau séjournent actuellement à la plaine de jeux. Mais, les cadres de moniteurs et surveillants sont insuffisants, vu le nombre considérable d'enfants. En conséquence, il est à craindre que des défilés d'organisation puissent empêcher le prolongement du séjour de ces enfants à la plaine de jeux. Un appel pressant est donc lancé à tous les jeunes gens de la localité disposant de loisirs au cours de ce mois d'août, pour qu'ils prêtent bénévolement leur concours à cette station de plein air.

Leur aide sera précieuse et appréciée.

FRASNES-LEZ-GOSSELIES

A L'ETOILE SPORTIVE FRASNOISE. — Nous avons annoncé que l'Etoile Sportive Frasnoise avait décidé de se constituer en association sans but lucratif.

Le comité qui présidera aux destinées de cette A.S.B.L. a été formé par M. l'abbé Deschamps, M. Zanon Art, Viced-président : M. Armand Patte; Secrétaire : M. Emile Francotte; Trésorier : M. Jean Melon.

Commission des Finances: Remy Verset; Armand Patte; Raymond Loeuau.

Economat: Léon Gérard; Raymond Givron; Charles Gillès.

Sur ces neuf membres, sept faisaient déjà partie du comité sortant. Par Poncture, trois anciens dirigeants n'ont pas été réélus.

Le comité sortant, en s'acquitteant de la décision de l'assemblée, adresse à ces trois personnes les remerciements du club, pour le dévouement inlassable qu'ils avaient toujours témoigné au club.

En ce qui concerne les entrainements, les dispositions suivantes ont été prises : le mercredi, entrainement par les seniors et le vendredi, entrainement par les juniors. Toutefois, les joueurs qui le désirent sont autorisés à assister aux deux entrainements.

Leur aide sera précieuse et appréciée.

FRASNES-LEZ-GOSSELIES

A L'ETOILE SPORTIVE FRASNOISE. — Nous avons annoncé que l'Etoile Sportive Frasnoise avait décidé de se constituer en association sans but lucratif.

Le comité qui présidera aux destinées de cette A.S.B.L. a été formé par M. l'abbé Deschamps, M. Zanon Art, Viced-président : M. Armand Patte; Secrétaire : M. Emile Francotte; Trésorier : M. Jean Melon.

Commission des Finances: Remy Verset; Armand Patte; Raymond Loeuau.

Economat: Léon Gérard; Raymond Givron; Charles Gillès.

Sur ces neuf membres, sept faisaient déjà partie du comité sortant. Par Poncture, trois anciens dirigeants n'ont pas été réélus.

Le comité sortant, en s'acquitteant de la décision de l'assemblée, adresse à ces trois personnes les remerciements du club, pour le dévouement inlassable qu'ils avaient toujours témoigné au club.

En ce qui concerne les entrainements, les dispositions suivantes ont été prises : le mercredi, entrainement par les seniors et le vendredi, entrainement par les juniors. Toutefois, les joueurs qui le désirent sont autorisés à assister aux deux entrainements.

Leur aide sera précieuse et appréciée.

FRASNES-LEZ-GOSSELIES

A L'ETOILE SPORTIVE FRASNOISE. — Nous avons annoncé que l'Etoile Sportive Frasnoise avait décidé de se constituer en association sans but lucratif.

Le comité qui présidera aux destinées de cette A.S.B.L. a été formé par M. l'abbé Deschamps, M. Zanon Art, Viced-président : M. Armand Patte; Secrétaire : M. Emile Francotte; Trésorier : M. Jean Melon.

Commission des Finances: Remy Verset; Armand Patte; Raymond Loeuau.

Economat: Léon Gérard; Raymond Givron; Charles Gillès.

Sur ces neuf membres, sept faisaient déjà partie du comité sortant. Par Poncture, trois anciens dirigeants n'ont pas été réélus.

Le comité sortant, en s'acquitteant de la décision de l'assemblée, adresse à ces trois personnes les remerciements du club, pour le dévouement inlassable qu'ils avaient toujours témoigné au club.

En ce qui concerne les entrainements, les dispositions suivantes ont été prises : le mercredi, entrainement par les seniors et le vendredi, entrainement par les juniors. Toutefois, les joueurs qui le désirent sont autorisés à assister aux deux entrainements.

Leur aide sera précieuse et appréciée.

FRASNES-LEZ-GOSSELIES

A L'ETOILE SPORTIVE FRASNOISE. — Nous avons annoncé que l'Etoile Sportive Frasnoise avait décidé de se constituer en association sans but lucratif.

Le comité qui présidera aux destinées de cette A.S.B.L. a été formé par M. l'abbé Deschamps, M. Zanon Art, Viced-président : M. Armand Patte; Secrétaire : M. Emile Francotte; Trésorier : M. Jean Melon.

Commission des Finances: Remy Verset; Armand Patte; Raymond Loeuau.

Economat: Léon Gérard; Raymond Givron; Charles Gillès.

Sur ces neuf membres, sept faisaient déjà partie du comité sortant. Par Poncture, trois anciens dirigeants n'ont pas été réélus.

Le comité sortant, en s'acquitteant de la décision de l'assemblée, adresse à ces trois personnes les remerciements du club, pour le dévouement inlassable qu'ils avaient toujours témoigné au club.

En ce qui concerne les entrainements, les dispositions suivantes ont été prises : le mercredi, entrainement par les seniors et le vendredi, entrainement par les juniors. Toutefois, les joueurs qui le désirent sont autorisés à assister aux deux entrainements.

Leur aide sera précieuse et appréciée.

FRASNES-LEZ-GOSSELIES

A L'ETOILE SPORTIVE FRASNOISE. — Nous avons annoncé que l'Etoile Sportive Frasnoise avait décidé de se constituer en association sans but lucratif.

Le comité qui présidera aux destinées de cette A.S.B.L. a été formé par M. l'abbé Deschamps, M. Zanon Art, Viced-président : M. Armand Patte; Secrétaire : M. Emile Francotte; Trésorier : M. Jean Melon.

Commission des Finances: Remy Verset; Armand Patte; Raymond Loeuau.

Economat: Léon Gérard; Raymond Givron; Charles Gillès.

Sur ces neuf membres, sept faisaient déjà partie du comité sortant. Par Poncture, trois anciens dirigeants n'ont pas été réélus.

Le comité sortant, en s'acquitteant de la décision de l'assemblée, adresse à ces trois personnes les remerciements du club, pour le dévouement inlassable qu'ils avaient toujours témoigné au club.

En ce qui concerne les entrainements, les dispositions suivantes ont été prises : le mercredi, entrainement par les seniors et le vendredi, entrainement par les juniors. Toutefois, les joueurs qui le désirent sont autorisés à assister aux deux entrainements.

Leur aide sera précieuse et appréciée.

FRASNES-LEZ-GOSSELIES

A L'ETOILE SPORTIVE FRASNOISE. — Nous avons annoncé que l'Etoile Sportive Frasnoise avait décidé de se constituer en association sans but lucratif.

Le comité qui présidera aux destinées de cette A.S.B.L. a été formé par M. l'abbé Deschamps, M. Zanon Art, Viced-président : M. Armand Patte; Secrétaire : M. Emile Francotte; Trésorier : M. Jean Melon.

Commission des Finances: Remy Verset; Armand Patte; Raymond Loeuau.

Economat: Léon Gérard; Raymond Givron; Charles Gillès.

Sur ces neuf membres, sept faisaient déjà partie du comité sortant. Par Poncture, trois anciens dirigeants n'ont pas été réélus.

Le comité sortant, en s'acquitteant de la décision de l'assemblée, adresse à ces trois personnes les remerciements du club, pour le dévouement inlassable qu'ils avaient toujours témoigné au club.

En ce qui concerne les entrainements, les dispositions suivantes ont été prises : le mercredi, entrainement par les seniors et le vendredi, entrainement par les juniors. Toutefois, les joueurs qui le désirent sont autorisés à assister aux deux entrainements.

Leur aide sera précieuse et appréciée.

FRASNES-LEZ-GOSSELIES

A L'ETOILE SPORTIVE FRASNOISE. — Nous avons annoncé que l'Etoile Sportive Frasnoise avait décidé de se constituer en association sans but lucratif.

Le comité qui présidera aux destinées de cette A.S.B.L. a été formé par M. l'abbé Deschamps, M. Zanon Art, Viced-président : M. Armand Patte; Secrétaire : M. Emile Francotte; Trésorier : M. Jean Melon.

Commission des Finances: Remy Verset; Armand Patte; Raymond Loeuau.

Economat: Léon Gérard; Raymond Givron; Charles Gillès.

Sur ces neuf membres, sept faisaient déjà partie du comité sortant. Par Poncture, trois anciens dirigeants n'ont pas été réélus.

Le comité sortant, en s'acquitteant de la décision de l'assemblée, adresse à ces trois personnes les remerciements du club, pour le dévouement inlassable qu'ils avaient toujours témoigné au club.

En ce qui concerne les entrainements, les dispositions suivantes ont été prises : le mercredi, entrainement par les seniors et le vendredi, entrainement par les juniors. Toutefois, les joueurs qui le désirent sont autorisés à assister aux deux entrainements.

Leur aide sera précieuse et appréciée.

FRASNES-LEZ-GOSSELIES

A L'ETOILE SPORTIVE FRASNOISE. — Nous avons annoncé que l'Etoile Sportive Frasnoise avait décidé de se constituer en association sans but lucratif.

Le comité qui présidera aux destinées de cette A.S.B.L. a été formé par M. l'abbé Deschamps, M. Zanon Art, Viced-président : M. Armand Patte; Secrétaire : M. Emile Francotte; Trésorier : M. Jean Melon.

Commission des Finances: Remy Verset; Armand Patte; Raymond Loeuau.

Economat: Léon Gérard; Raymond Givron; Charles Gillès.

Sur ces neuf membres, sept faisaient déjà partie du comité sortant. Par Poncture, trois anciens dirigeants n'ont pas été réélus.

Le comité sortant, en s'acquitteant de la décision de l'assemblée, adresse à ces trois personnes les remerciements du club, pour le dévouement inlassable qu'ils avaient toujours témoigné au club.

En ce qui concerne les entrainements, les dispositions suivantes ont été prises : le mercredi, entrainement par les seniors et le vendredi, entrainement par les juniors. Toutefois, les joueurs qui le désirent sont autorisés à assister aux deux entrainements.

Leur aide sera précieuse et appréciée.

FRASNES-LEZ-GOSSELIES

A L'ETOILE SPORTIVE FRASNOISE. — Nous avons annoncé que l'Etoile Sportive Frasnoise avait décidé de se constituer en association sans but lucratif.

Le comité qui présidera aux destinées de cette A.S.B.L. a été formé par M. l'abbé Deschamps, M. Zanon Art, Viced-président : M. Armand Patte; Secrétaire : M. Emile Francotte; Trésorier : M. Jean Melon.

Commission des Finances: Remy Verset; Armand Patte; Raymond Loeuau.

Economat: Léon Gérard; Raymond Givron; Charles Gillès.

Sur ces neuf membres, sept faisaient déjà partie du comité sortant. Par Poncture, trois anciens dirigeants n'ont pas été réélus.

Le comité sortant, en s'acquitteant de la décision de l'assemblée, adresse à ces trois